

Le centenaire des halles 1906 - 2006



Photo : Collection privée, A.A.



SUPPLÉMENT AU BULLETIN MUNICIPAL DE POUSSAN "CÔTÉ VILLAGE" N° 13 - ÉTÉ 2006

Textes et documentation : Association "Poussan, Terre de mémoire, Cité de patrimoine"

Dessins originaux d'Aurélié Bordenave

Conception, réalisation : Service Communication de la Mairie de Poussan

place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN - Tél. 04 67 78 99 56 - communication@ville-poussan.fr

L'association Poussan, Terre de mémoire, Cité de patrimoine

est née au mois de juin 2006 du désir d'un petit nombre de Poussannais de faire vivre l'histoire de leur commune. L'objectif principal de cette association est de favoriser la connaissance et la valorisation de la culture et du patrimoine local tout en sauvegardant la mémoire des anciens.

Ainsi, elle est un moyen de réflexion et d'action mis à la disposition de toutes les personnes qui souhaiteraient prendre part à la vie poussannaise, mais aussi une structure d'accompagnement et de conseils pour tous les organismes qui en feraient la demande.

Ce premier texte livré au nom de l'association témoigne de la volonté des membres qui l'animent de partager le résultat de leurs travaux avec l'ensemble de leurs concitoyens.

Nous ne pouvons que nous féliciter de ce partenariat avec la municipalité qui a souhaité nous confier la rédaction de cette troisième plaquette sur le patrimoine de Poussan célébrant le centenaire des Halles.

Heureux de vous livrer cette première publication, nous vous convions à participer ensemble à la mise en valeur d'une cité riche d'un patrimoine exceptionnel.

Bien à vous,

Fabrice Bertrand, Président de l'Association
«Poussan, Terre de mémoire, Cité de patrimoine»



Photo : V.A., Association, juillet 2006

Association Poussan, Terre de mémoire, Cité de patrimoine
10, rue des Marronniers – 34560 POUSSAN
tel. 06.83.10.30.85 – e.mail : fab.bertrand3@wanadoo.fr

Marchés et halles de Poussan

Situées au centre du Riverain et au débouché de l'avenue Marcel Palat, les halles couvertes s'imposent, depuis le début du XX^e siècle, comme l'Objet identitaire poussannais. Inauguré en 1906, ce monument est une véritable cathédrale laïque dédiée au commerce. Son volume, ses éléments de décor très recherchés, son caractère moderne pour l'époque et surtout sa situation géographique, en font un élément particulièrement important du patrimoine local, au même titre que les quatre châteaux ou les maisons du XVI^e siècle dont Poussan peut s'enorgueillir. Il témoigne en



effet d'une période où les Poussannais avaient foi en l'avenir et n'hésitaient pas à retranscrire dans la pierre, et ici aussi dans le fer, les marques de leur richesse et de leur prospérité.

Au-delà de la célébration du centenaire des Halles, il nous a semblé important de rappeler l'ancienneté des foires et marchés poussannais et par ce moyen de montrer le lien fort qui existe entre les habitants et leur halle.

Le marché des quatre vents (1556 - 1749)

Depuis l'an 1556, grâce à l'entremise de Guillaume de Chaume, seigneur du lieu et au demeurant premier consul de Montpellier, Poussan disposait de deux foires annuelles et d'un marché qui se tenait auparavant tous les lundis matins¹. Cet important privilège qui incluait ce bourg dans le tissu commercial du Sud du royaume avait été concédé par le roi de France Henri II. Bien sûr, les foires de Poussan n'acquiescent jamais la notoriété de celles de Beaucaire ou de Pézenas, mais elles permettaient à la population locale et à celle des environs de disposer d'un lieu où négocier les fruits de la terre. De même, elles pouvaient accéder à certains biens qui n'étaient pas produits sur place. Les foires de Poussan, notamment celle de Sainte-Catherine qui se tenait le 25 novembre de chaque année, étaient particulièrement renommées pour les bâts produits par les artisans locaux et pour la vente de mules². S'y négociaient également les nombreuses productions agricoles, principalement la laine, l'huile d'olive, les céréales, les vins rouges et les vins muscats dont le terroir était extrêmement prodigue, et certainement, à l'abri des caves, le sel récolté à la sauvette dans les prés salants en bordure de l'étang, au niveau de l'ancien port.

Pour accueillir ces foires et marchés, la communauté procéda, dès l'année 1556, à l'aménagement d'une place à l'extérieur des remparts, dans le fossé de la ville, à côté de la porte du Ravelin³. Cette place devait correspondre à peu de chose près, à celle qui subsiste au niveau de la porte Notre-Dame, au bas du faubourg de la Salle. Nous savons par ailleurs, grâce à Jean-Marie Négri, que ce lieu prit le nom de *Plan daou Mercat*⁴.

Toutefois, en 1565, les deux coseigneurs, Guillaume de Chaume et Françoise de Barrière, voulurent transférer ces foires et marchés à l'intérieur de la ville. En effet, ils jugeaient que cette place était *peu commode et trop exposée au vent magistral*.

¹ Cf. A.D. 34, document C 979, *Dénombrement des biens, droits et facultés que la communauté de Poussan au diocèse de Montpellier possède en 1686*.

² Les archives notariales conservent de nombreux actes de vente de mules et d'ânes et témoignent ainsi de l'importance de cette activité à Poussan.

³ Dans de nombreux documents, le Riverain porte le nom de Ravelin. Il serait fort intéressant d'analyser l'étymologie de ce terme.

⁴ Cf. Négri Jean-Marie & Cabrol André (abbé) .- *Poussan, nos rues et notre histoire* .- Nîmes : éditions Lacour .- p. 19

En contrepartie, les consuls, représentant la communauté, s'engageaient à restaurer l'ancien fossé. Le contexte politique troublé de cette période où la Province du Languedoc était la proie des Guerres de Religion et des pillages qui en découlaient avait poussé les seigneurs locaux, défenseurs de la communauté, à reprendre en main la défense de leurs fiefs. Il était plus sûr d'accueillir ces foires à l'abri des remparts. De plus, chaque commerçant ambulant devait s'acquitter du droit d'octroi pour faire pénétrer ses marchandises à l'intérieur de la ville. Dame de Barrière et messire de Chaume envisagèrent même de détruire leurs fours banaux afin qu'à leur place puisse être installé ce marché.

Mais la communauté ne disposait pas des ressources nécessaires à la réalisation d'un tel projet. Le marché demeura hors les murs jusqu'en 1749, date à laquelle la municipalité prit en considération les remarques des marchands ambulants qui se plaignaient de façon récurrente d'être laissés à l'abandon, exposés aux quatre vents.

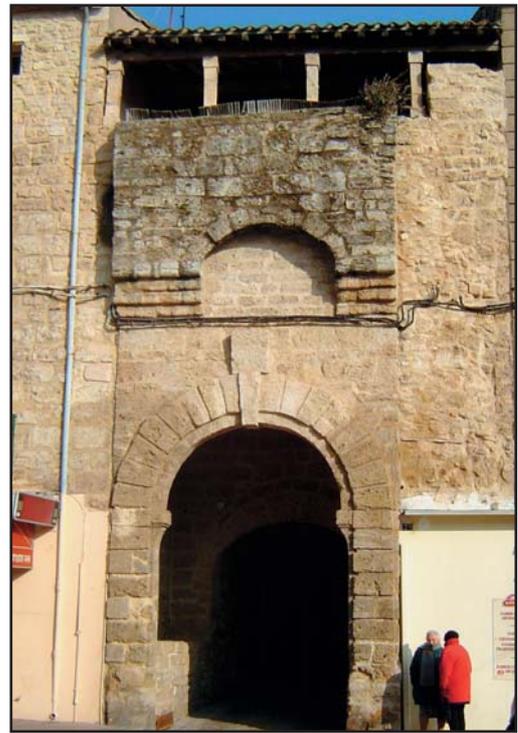


Photo : F.B. Association, 2006

Des hésitations à la réalisation : les premières halles couvertes (1749 - 1883)

Face à la fronde des marchands forains, la communauté ne put se soustraire à ses devoirs. Elle envisagea la construction *d'une halle pour mettre à couvert et à l'abri du mauvais temps les étrangers qui portent du poisson, châtaignes, herbes et autres choses utiles et nécessaires.*

La construction de cette première halle couverte poussannaise ne se fit pas sans difficulté et sans discussion. S'il était évident qu'un tel équipement était nécessaire, le choix de sa localisation fut à l'origine d'un important débat.

Certains habitants souhaitaient que le nouveau marché fut construit à l'intérieur des remparts, *sur la place de l'hôtel de ville*. D'autres proposèrent de le construire *hors la ville sur la place qui touche la porte de la Ferrage*. Ils estimaient en effet que la construction d'une halle à l'intérieur des remparts *pourrait empêcher le passage des charrettes qui entraient dans la ville par la porte de la Ferrage* et objectaient qu'il *convenait pour l'embellissement de laisser subsister cette place en l'état*. La municipalité dirigée par messire Raymond Bertrand choisit alors une troisième solution et, en 1749, acheta une boutique qui appartenait à maître Cailhava, notaire à Poussan, *située vis-à-vis la place publique*. Cette maison *qui était assez vaste et assez élevée pour servir de halle* ne nécessitait pas de dépenses trop importantes pour être convertie en marché couvert. Elle présentait en outre l'avantage de se situer à proximité de l'ancienne place du marché.

Mais très rapidement, à partir de la fin de la décennie des années 1760, il fut à nouveau question de la construction d'une nouvelle halle couverte.

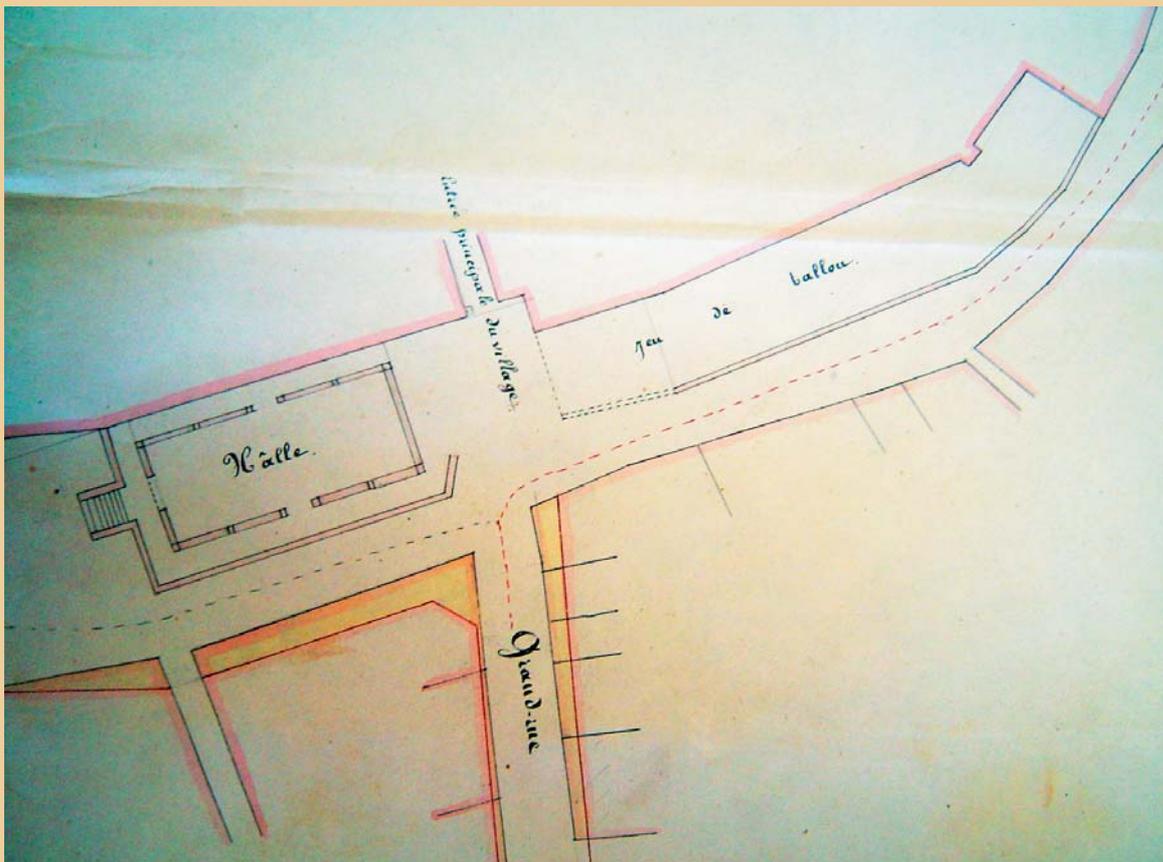
L'emplacement sélectionné, situé hors des remparts, sur le boulevard du Riverain qui avait été aménagé à partir de 1704 avec l'aménagement de la mairie, permettait la réalisation d'un beau projet architectural, témoignage de l'émergence d'une communauté poussannaise.

Le 16 juillet 1769, le premier consul, messire Bastian, déclare devant les représentants de la population poussannaise *qu'il a fait publier et apposer des affiches tant à Poussan que dans les villes et villages avoisinants*. Le projet et le devis de ces halles couvertes avaient été dressés par un architecte montpelliérain du nom de Nougaret.

François Bigot, maître serrurier de son état et poussannais d'origine, en obtint l'adjudication le 13 août 1769 moyennant la somme de quatre mille cinq cents livres.

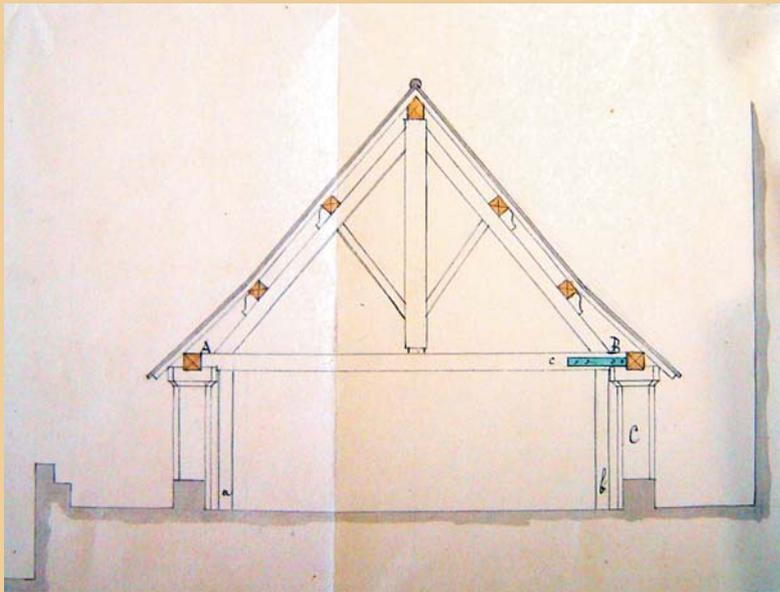
Le 2 février 1770, alors que l'adjudicataire *avait déjà jeté les fondements et monté les piliers en pierre de taille qui devaient supporter la charpente et la couverture*, une nouvelle contestation s'éleva. Les religieux bénédictins de la Chaise-Dieu s'opposaient en effet à cet aménagement des fossés. En tant que détenteurs des droits seigneuriaux de messire de Montanier, lui-même successeur de messire de Chaume, ils souhaitaient que les fossés fussent rétablis dans leur état originel. Mais cette plainte fut jugée sans fondement et le maître serrurier continua ses travaux. Ce marché avait fière allure avec sa toiture en tuiles vertes vernissées de Saint-Jean-de-Fos reposant sur une dizaine de piliers en pierre de taille.

Il accueillit ainsi pendant près de 80 ans les vendeurs ambulants qui venaient à Poussan pour y vendre leurs marchandises. Mais en 1850, pour tenter de les protéger des bourrasques et des courants d'air hivernaux qui s'y engouffraient par le côté nord, l'administration municipale procéda à quelques légères améliorations. Elle fit notamment réaliser deux panneaux de bois et une porte pour obturer le côté nord, exposé aux vents du Narbonnais.



Plan de situation des halles construites en 1769 sur le plan de la Ferrage dressé par Dessalles en 1871.

Source : AD34 // 2 O 213 - 14



Coupe des halles couvertes dressée par l'architecte Dessalles en 1871.

Source : AD34 // 2 O 213 - 14

La rigueur de l'hiver 1870-1871 eut raison de la solidité de cet édifice centenaire. Le poids de la neige brisa une poutre qui entraîna une colonne avec elle.

Le maire, M. Malabouche, demanda à un architecte de Montpellier, M. Dessalles, de dresser un rapport. Dans ce document, celui-ci précisait que *par le poids de la neige qui est tombée l'hiver dernier, l'entrait d'une demi ferme à rompu et le pilier qui supportait cet entrait, ayant à supporter la pression oblique de la toiture a été déversé.*

En outre, la partie de toiture et deux petits piliers intermédiaires ont

suivi le mouvement de l'affaissement et du déversement. Les travaux étaient extrêmement urgents et la municipalité les exécuta en régie. Le 23 juin 1871, le conseil municipal délibéra d'affecter une somme de cinq cents francs pour ces réparations. À l'aide de quelques broches métalliques, de quelques béquilles en bois, le marché put accueillir à nouveau les harangues des poissonnières et des marchands, tout aussi bruyants.

L'architecte estimait que *ces travaux permettraient de soutenir efficacement la toiture de ce marché, et auraient pour effet de prolonger sa survie pendant quinze ou vingt ans, époque à laquelle la reconstruction complète de ce marché serait nécessaire.* Effectivement, l'activité perdura dans les halles couvertes durant cette période envisagée.

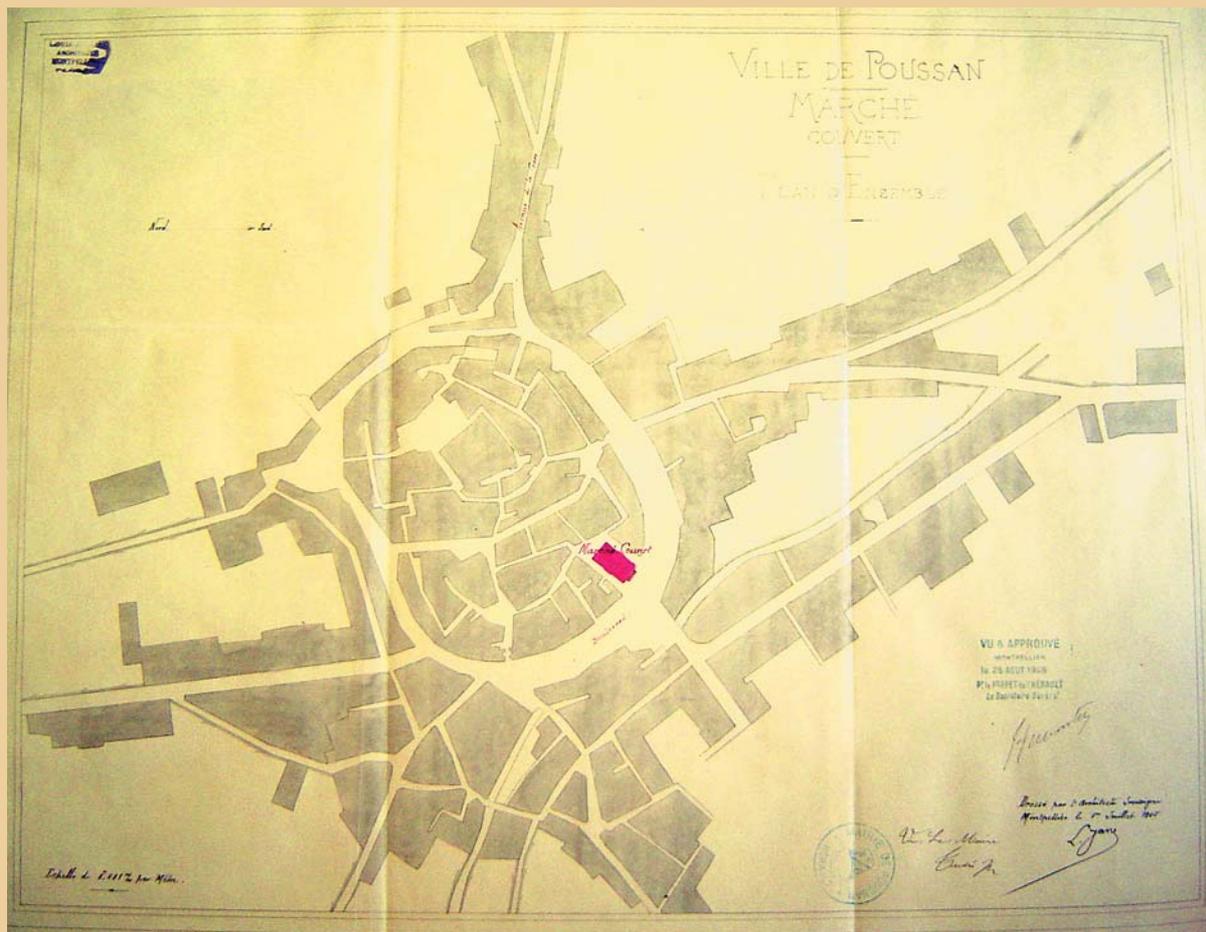
La concrétisation d'un projet monumental et moderne (1905)

Durant la décennie 1880, la municipalité envisagea de construire de nouvelles halles couvertes sur le même emplacement, en contrebas de la porte de la Ferrage. Le conseil municipal, majoritairement radical, souhaitait imposer une nouvelle identité à Poussan. Cette ville devait *faire peau neuve*. Le marché, symbole de la communauté, devait signifier le changement et la modernisation de la cité. La vieille halle construite en 1769, avec ses tuiles vernissées et ses colonnes en pierres de taille, paraissait bien obsolète face à un monument moderne et fonctionnel dont l'importante et prospère cité de Poussan pourrait être fière.

Le 11 août 1883, le conseil municipal⁵ engagea des démarches auprès du Préfet pour être autorisé à agir dans ce sens. Il considérait, en effet, *que la construction d'une halle couverte est demandée par toute la population de la commune, et que l'emplacement le plus convenable pour édifier la nouvelle est celui de l'ancienne en y apportant quelques modifications.*

En juin 1884, le maire réitéra la demande et s'adressa à nouveau au Préfet en lui présentant un autre projet encore plus grandiose. Dans son courrier, il informait le représentant de l'État que la commune souhaitait construire un nouveau marché couvert sur le boulevard du

⁵ Le conseil municipal était alors composé de Couderc Romuald, Nègre François, Tudès Barthélemy, Guerguil Jean Simon, Blanc Charles, Marques François, Triaire Jean, Héran Jacques, Fabre Jean Antoine, Fisquet Jean François, Gervais Célestin, Balar Jean, Griffé Louis, Boudet Jacques, Granier Jean.



Plan d'insertion du marché couvert dans le tissu urbain en 1906

Source : AD34 // 2 O 213 - 14

Riverain, à l'emplacement d'un îlot d'immeubles insalubres. Il concluait son courrier en précisant que *l'utilité de cette construction n'est pas discutable, elle peut servir en outre de salle des fêtes ou de réunion publique*⁶. Mais le Préfet n'accéda pas à la demande de la municipalité, certainement en raison du coût élevé d'un tel projet.

Ce ne fut qu'au début du XX^e siècle que la commune de Poussan disposa des finances nécessaires pour atteindre son objectif. Profitant des travaux d'assainissement qu'elle menait au niveau de la rue Basse et du Cadau depuis le début de l'année 1904, la municipalité envisagea d'élever ce bel édifice sur cet emplacement particulièrement emblématique, au milieu du Riverain. En 1905, par une délibération du conseil municipal, la construction des halles couvertes fut engagée : *Etant donné l'augmentation progressive de la population*⁷ *et en raison de l'absence absolue d'abri pour mettre à la disposition des marchands locaux ou de passage dont le nombre grandit de jour en jour, le conseil municipal de la Ville de Poussan, par délibération, en date du 19 janvier, décidait la construction d'un marché couvert.*

Pour construire ce nouveau marché, l'administration procéda à l'acquisition de nombreux immeubles ou parties d'immeubles appartenant aux sieurs Louis Aliquot, Paul Sagnier, Jean Frézou, Adolphe Célar, Pierre Lavinaud, François Rigaud, Henri Séguy, Jean Vialat, Achille Malabouche et Mme Vacassy. Une dizaine de maisons devaient disparaître et céder la place à ce bel édifice.

⁶ Lugand Marc (dir.), 2001 - *Histoire de Poussan* - Ville de Poussan - p. 241.

⁷ Poussan comptait alors 2416 habitants.



Louis Jarre en 1907.

Source : *Hérault : dictionnaire et album* -
Paris : Flammarion, 1907

Le projet de réalisation fut confié à un architecte du nom de Louis Jarre. Cet architecte, né à Montpellier le 13 février 1869, comptait parmi les plus réputés du Languedoc. Il était notamment secrétaire adjoint du syndicat des architectes du département de l'Hérault et expert près des tribunaux et compagnie d'assurances-incendie. Il assurait aussi le rôle d'architecte de nombreuses communes du département et de grandes administrations et connut son heure de gloire lorsqu'il reçut la distinction de lauréat pour le monument de la Société des combattants de l'Hérault pendant la guerre de 1870-1871. Au demeurant, il avait déjà œuvré à Poussan pour assainir le quartier où on comptait installer la nouvelle halle.

Cet architecte au talent reconnu dessina un édifice adapté aux besoins de la population poussannaise. L'édifice envisagé se présentait sous la forme d'un rectangle de dix mètres en façade sur vingt mètres de profondeur et était un véritable hymne à la modernité. Son ossature métallique reposant sur un socle de pierres de taille, de pierres froides et de briques s'inspirait des halles Castellanes ou des halles

Laissac de Montpellier ou encore des halles de Sète achevées en 1889.

Dans son rapport, Louis Jarre justifiait la nécessité de cette construction en rappelant qu'elle pouvait servir *de salle de fêtes et pour les grandes réunions publiques*. En outre, elle constituait *une amélioration importante* et contribuait à *l'embellissement de la Ville, qui d'autre part, par suite de la démolition de ces vieux immeubles se trouvera au point de vue de l'hygiène dans des conditions bien plus avantageuses*.

Le 15 mai 1905, le maire, Jean Tudès, présenta au conseil municipal les plans et devis des nouvelles halles couvertes dressés par l'architecte. Le 1^{er} juillet de la même année, la municipalité approuva le projet. Celle-ci vota dans la même séance un emprunt de trente-cinq mille francs auprès du Crédit Foncier de France pour une période de trente ans, à compter du 31 janvier 1906, remboursable au moyen de trente annuités de mille neuf cent soixante dix sept francs chacune. Pour couvrir cet emprunt, le préfet avait en outre autorisé la commune de Poussan à prélever un impôt extraordinaire de huit centimes additionnels. Celui-ci, devait produire annuellement la somme nécessaire au remboursement.



Projets de marché couvert dressés par L. Jarre en 1905.

Source : AD34 // 2 O 213 - 14



Le marché en 1910

Source : Collection privée, F.A.

L'appel d'offres fut publié dans le *Petit Méridional* du mardi 5 septembre 1905. Le premier lot correspondant aux travaux de terrassement, maçonnerie et plâtrerie avait été estimé par l'architecte au prix de neuf mille francs. Il fut disputé entre cinq entreprises, trois de Montpellier (Charles Terroux, Basile Poujol et Elie Dupuy), une de Sète (Louis Soulanet) et une de Poussan (Frédéric Planchant). Le 25 août 1905, les travaux de maçonnerie furent confiés à Léon Soulanet qui avait consenti un rabais de 17 % alors que ses confrères avaient proposé un rabais de 1% maximum.

Le deuxième lot concernait l'ensemble des travaux de ferronnerie, de charpente, de menuiserie, de serrurerie, de zinguerie, de peinture et de vitrerie. La technicité exigée par la diversité des opérations permit à trois entreprises seulement de postuler : *Balut Emile & Cie* de Bourges, *Cros & Cie* dont le gérant était Raymond Cros, ingénieur des Arts et Manufactures, administrateur délégué de la S.A. *les Ateliers méridionaux* de Montpellier et Simon Jourdan, domicilié à Cette. Le premier consentait un rabais de 16 %, le second 1% et le troisième 13,05 % sur la somme fixée dans l'appel d'offres.

L'entreprise de Bourges, *Balut Emile & Cie*, en obtint l'adjudication le 8 octobre 1905. Ses travaux ont été reçus le 12 avril 1907 par Gabriel Marquès et Joseph Chinkirch, tous deux conseillers municipaux, assistés de Louis Jarre. Il semblerait que ces travaux étaient achevés depuis un an d'après la délibération du Conseil Municipal du 15 avril 1907.

Au cours de la construction, l'architecte, certainement à la demande de la municipalité, procéda à quelques aménagements pour améliorer le bâtiment. Tout d'abord, pour donner plus d'élégance au marché, la hauteur fut légèrement surélevée. Ensuite, il fit recouvrir les briques constituant les soubassements d'une couche de peinture à l'huile afin d'obtenir une teinte uniforme.



La place du marché en 1924

Source : Collection privée, F.A.

Par la suite, le marché ne connut que de légères modifications, notamment la fermeture des portes latérales. En effet, de nombreuses plaintes concernant les courants d'air avaient été adressées au maire. Le 11 décembre 1907, ce dernier fait remarquer au conseil municipal que *les marchands ne peuvent y rester au moment du froid par suite du courant d'air que forment ces ouvertures*. La municipalité, considérant que les réclamations des marchands sont fondées, obtura provisoirement les portes latérales du marché couvert et en confia la réalisation à M. Marius Hubac, serrurier dans la commune.

Jusqu'à nos jours, ce monument, temple laïc dédié au commerce et à la prospérité économique de la cité, véritable pendant de l'église cathédrale de Poussan, fut l'objet de peu d'entretien. Les lames métalliques se sont oxydées, les peintures se sont détériorées, mais jamais le lien de la population de Poussan avec ses halles couvertes ne s'est détérioré.

Pendant bien longtemps, tous les dimanches avant le début du carême, il accueillit les bals populaires. Sa structure métallique protégea ainsi les premiers coups de foudre de nombreux poussannais. Il fut aussi un lieu de meeting politique au sein duquel nombre de députés, de conseillers généraux tentaient de faire entendre leurs voix par dessus les braillements de l'auditoire qui n'hésitait pas à utiliser des cornes de brume pour empêcher l'orateur de défendre ses idées. Pendant la seconde guerre mondiale, il abrita les militants anti-communistes qui tentaient de rallier la population de Poussan au camp allemand.

Aujourd'hui, plus simplement, il revit à l'occasion des belles manifestations de la Jovivio, au cours desquelles les poussannais découvrent les productions viticoles locales au son du violon, ou encore lors du Téléthon et des grandes manifestations de solidarité et de citoyenneté, notamment, tout dernièrement, à l'occasion de la Coupe du Monde de football.

La vocation originelle de ce bel édifice, de ce monument de fer et de pierres ne semble pas vouloir se démentir. Plus que jamais, ce lieu avec ses colonnes métalliques et son blason frappé des initiales de la République Française s'affirme comme un des hauts-lieux de l'identité culturelle poussannaise. Pour que ce symbole survive encore longtemps et que la mémoire de nos prédécesseurs soit toujours entretenue, respectons ce legs prestigieux qui fait de Poussan un réelle cité de culture et de fraternité.



Exposition photo et dégustation de vins lors de la Jovivio 2006.

Source : Service communication de la Mairie de Poussan

“La complainte des vieilles halles”

Extrait de *Tout Poussan*, pièce de René Tulet

René Tulet, félibre local du début du siècle a célébré dans ce texte les anciennes halles de Poussan construite en 1769 et qui étaient alors en cours de démolition.

C'est une pièce de théâtre écrite en occitan avec des morceaux chantés. A un moment de la pièce arrive une vieille femme, c'est la place couverte ancienne qui a été démolie et qui tous les ans revient pour demander à ce qu'on la reconstruise mais personne ne veut l'écouter. Et elle chante :

*Il y a quelques années, date pénible, que dans mon emplacement, ma tête
servit de cible, je n'ai pas eu froid !
Marteau, pioche, pelle, sans de profundis, on a refendu la Poussanaise
en mille morceaux.*

Refrain

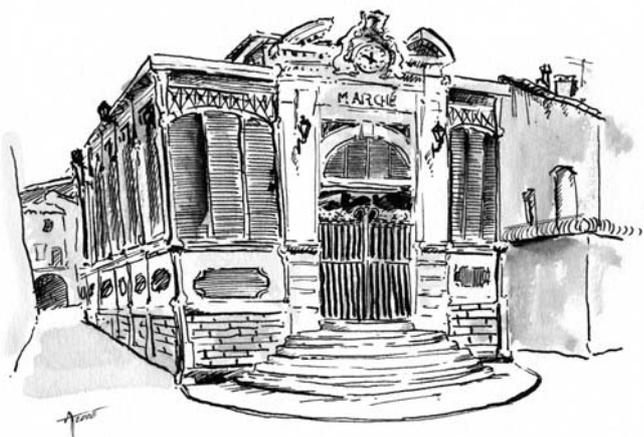
*Si vous aviez vu ma coiffure verte, mes beaux mollets, de beaux
escaliers, mes bras, de jolis pieds. Toujours fenêtre et porte
ouverte, j'étais une belle place couverte.*

*Autrefois de douces placières, de bons jardiniers, marchands d'étoffes,
poissonnières, bouchers, pâtisseries, sous son fardeau la Bouziguotte,
celui de St Quintin, tout ça venait dans mon giron, toujours matinal.*

*Quand la jeunesse toujours prête, venait pour le bal, que ce soit pour
la foire, la fête ou le carnaval, avec beaucoup de soin ils décoraient
mon beau cotillon. Et le soir et la nuit ils dansaient sur moi sans façon.*

*Sur moi, les vieux dans la journée venaient s'asseoir, les femmes
passant en bavardage venaient caqueter. Le "Ménut" souvent y criait :
"Lanterne et buffet" et le "Cachou" lui répliquait "fondeur de cuiller"*

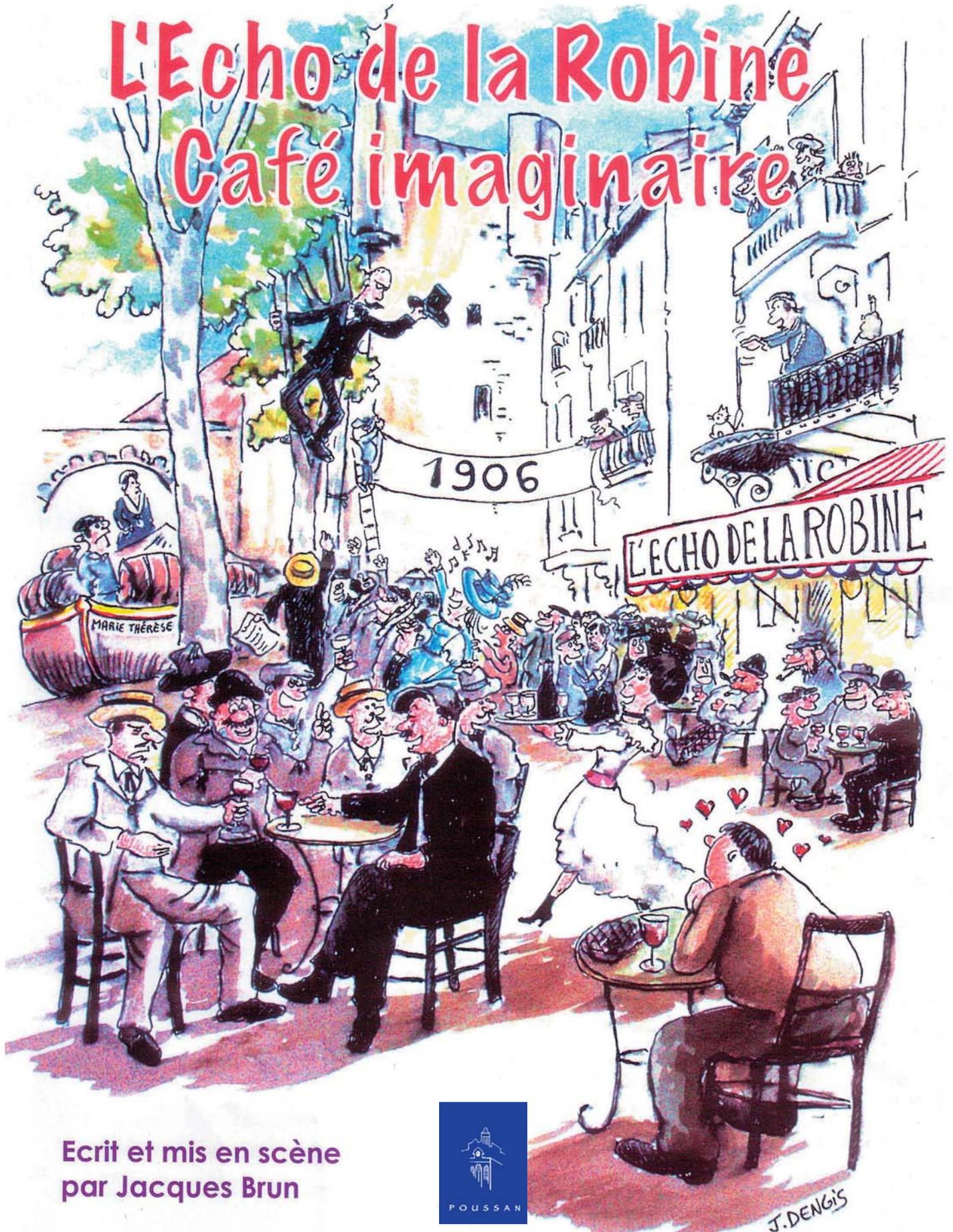
*On m'a jeté à la rue, on m'a tout éventrée. Et pourtant, je ne suis pas
une étrangère, quelqu'un s'est trompé ? Monsieur, demandez pour ma
baraque (ma loge) un trou dans Poussan où peuvent, sans parapluie,
vendre les marchands.*



POUSSAN fête Le centenaire des halles

12 et 13 août 2006 - Spectacle gratuit à partir de 19h
Spectacles, mise en lumière, dégustation de vins

L'ECHO de la Robine Café imaginaire



Ecrit et mis en scène
par Jacques Brun

